

Questions orales

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, cela me surprend que mon vis-à-vis pose une question aussi fallacieuse que celle-là. Il a affirmé que nous prendrions aux pêcheurs plus de 25 p. 100 de leur revenu. C'est loin d'être nécessairement vrai. L'ancien ministre libéral du Revenu a placé les pêcheurs de Terre-Neuve dans une certaine catégorie. Je suis persuadé qu'il l'a fait dans les meilleures intentions du monde. On a consulté alors tous les députés de cette province ainsi que d'autres intéressés.

M. Tobin: Mais nous n'avons pas donné notre accord.

M. MacKay: Je peux garantir à la Chambre et à mon honorable collègue que je serai, tout comme mon ministère, très sensible aux problèmes des pêcheurs de Terre-Neuve qui sont, à l'instar d'autres pêcheurs...

M. Tobin: Ça va de mal en pis, Elmer.

M. MacKay: ... placés dans une situation très regrettable, à cause de la nature cyclique de leur travail.

LA FAÇON DONT LE MINISTÈRE TRAITE LES PÊCHEURS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministère du Revenu national n'est pas connu pour sa compassion. Comment les pêcheurs peuvent-ils être confiants alors qu'on a supprimé le plafond qui les protégeait? Ils n'ont plus à l'heure actuelle aucune protection. Comment le ministre veut-il que les pêcheurs ne se sentent pas menacés alors qu'il fait ce genre de réponse?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député a peut-être oublié que c'est notre gouvernement qui a présenté la charte des droits du contribuable et qui a mis de l'avant une nouvelle façon de traiter le contribuable avec équité, en le consultant.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: Je répète à nouveau pour la gouverne du député et de la Chambre, qu'on ne prendra aucune mesure dure ou draconienne. Les pêcheurs de Terre-Neuve seront traités comme leurs collègues des autres régions. On tiendra compte de leur capacité de payer et de leur situation personnelle. Si des mesures injustes ou draconiennes sont prises, j'invite le député et ses collègues à me le faire savoir, car nous ne le tolérerons pas.

* * *

L'AGRICULTURE

LE MARITIME FARMERS COUNCIL—LA RECOMMANDATION CONCERNANT LA PÉRÉQUATION DES PRIX DES PROVENDES

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, c'est au ministre de l'Agriculture que je m'adresse. Ma question porte sur le programme qu'a demandé le Maritime Farmers Council relativement à la péréquation des prix des provenandes. Il s'agit là, le ministre le sait, d'une

initiative importante intéressant l'agriculture et le développement régional. Le ministre a reçu cette proposition il y a plus d'un an. Pourrait-il dire à la Chambre pourquoi il met tant de temps à communiquer aux agriculteurs des provinces maritimes une décision au sujet d'un projet qui est susceptible de marquer profondément la vie des agriculteurs et des éleveurs de cette région? Pourquoi un tel retard?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et suis sensible à l'intérêt qu'il porte à cette affaire. J'ai reçu beaucoup d'instances de la part des associations agro-alimentaires des provinces de l'Atlantique. Je tiens à ce que le député sache bien que je suis pleinement conscient des difficultés qu'elles éprouvent. Je tiens également à lui assurer que la proposition est actuellement à l'étude.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE UNE DÉCISION

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Franchement, monsieur le Président, je ne trouve pas que le ministre ait répondu à ma question. Les agriculteurs des provinces maritimes attendent une réponse depuis février dernier. Alors que le ministre s'était engagé à communiquer sous peu avec eux en mars dernier, il ne l'a toujours pas fait, en dépit des mois et des mois qui se sont écoulés depuis. Pourrait-il dire à la Chambre et aux agriculteurs des provinces maritimes quand il prévoit annoncer une décision favorable relativement à cette initiative de développement régional qui intéresse ces provinces au plus haut point? Pourquoi donc ce long retard?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Si le député se donnait la peine de vérifier les faits, monsieur le Président, il constaterait que le précédent gouvernement s'était entièrement désintéressé du secteur agricole non seulement dans les provinces de l'Atlantique, mais dans toutes les provinces.

M. Dingwall: N'induisez pas la Chambre en erreur!

M. Wise: Que le député prenne la peine de vérifier les faits.

M. Dingwall: C'étaient vos propres députés.

M. Wise: Un examen objectif démontrera que nous n'avons négligé le secteur agricole nulle part au Canada.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ADMISSION AUX ÉTATS-UNIS DES TECHNICIENS CANADIENS

M. Bill Tupper (Nepean-Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les États-Unis ont fermé leur frontière au personnel des entreprises canadiennes qui installe ou entretient les produits vendus par leur entreprise aux États-Unis après le 29 août 1985. Ce problème préoccupe beaucoup les entreprises de haute technologie dans ma circonscription et tous les fabricants. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en est le gouvernement pour ce qui est de supprimer cet obstacle?